



Le Puy en Velay, le 4 juin 2021

à

Madame l'inspectrice d'académie
DASEN de la Haute-Loire

Objet : Mouvement 2021

Madame l'inspectrice d'académie,

Les résultats du mouvement 2021 viennent d'être annoncés individuellement aux collègues.

En premier lieu, nous voulons vous rappeler que les collègues ne font pas leurs vœux de la même manière selon qu'ils travailleront ou pas à temps partiel, ne serait-ce parce que certains postes sont déclarés incompatibles avec un temps partiel. C'est pourquoi, il est indispensable qu'une réponse soit apportée aux collègues qui demandent un temps partiel ou un allègement de service avant le début des opérations.

Nous nous inquiétons ensuite du nombre exponentiel d'affectations sur un vœu dit « balayette », c'est-à-dire en dehors des vœux des écrans 1 et 2. Nous nous opposons fermement à cette disposition. Ces affectations placent nos collègues, parfois avec une ancienneté déjà importante, dans des situations personnelles et/ou professionnelles dramatiques. L'expérience des années précédentes nous l'a prouvé puisque plusieurs n'ont pas supporté ces conditions de travail et ont été arrêtés toute ou partie de l'année. Au-delà des enseignants, ces situations fragilisent également les équipes et les écoles.

L'année dernière, certains personnels nommés sur un vœu « balayette » ont obtenu, de votre part, la révision de leur affectation et leur participation exceptionnelle à la phase

d'ajustement. C'est pourquoi, nous vous demandons que ces affectations puissent être annulées et traitées lors de la phase d'ajustement et que tous les recours formulés suite à ces affectations soient traités avec bienveillance.

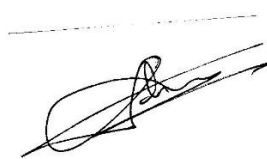
Enfin, dans un souci de transparence, nous renouvelons notre demande d'être destinataires de la liste nominative des professeurs des écoles, instituteurs et psychologues scolaires exerçant dans le département au 01 septembre 2021 comprenant leur nom, prénom, grade, statut, ainsi que leur lieu d'affectation et le type d'affectation.

Veuillez croire, Madame l'inspectrice, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Muriel Vignaud



Guy Thonnat



Magali Laurens





SNUDI-FORCE OUVRIERE
Instituteurs - Directeurs - Professeurs des écoles
Syndicat départemental de HAUTE-LOIRE

Le Puy, le 4 juin 2021

Vincent DELAUGE
Secrétaire départemental
SNUDI FO 43

à

Mme l'Inspectrice d'Académie
de Haute Loire

Objet : demandes de temps partiel et INEAT/EXEAT

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Plusieurs collègues du département nous ont informés qu'en réponse à leur demande de temps partiel à 50% pour la rentrée prochaine, il leur a été proposé une quotité de travail à 80%.

Comme vous le savez, les demandes de nos collègues de pouvoir bénéficier d'une certaine quotité de travail répondent à des logiques et impératifs familiaux et professionnels dont vos propositions ne résolvent pas les problématiques.

Nous comprenons néanmoins que les décisions prises s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des annonces du Ministre concernant les décharges de direction pour la rentrée prochaine. En effet, pour que les directeurs des écoles de moins de 4 classes puissent bénéficier de leurs décharges statutaires, vous souhaitez utiliser les 7 jours annuels supplémentaires que les collègues à 80% doivent à l'administration.

Cependant et dans le même temps, plusieurs collègues attendent leur INEAT pour la Haute-Loire. Cette année plusieurs collègues ont obtenu leur EXEAT de leur département d'origine et attendent votre décision d'intégration dans le département.

- Madame EL MAROUANI Mimouna, a obtenu son EXEAT de l'Allier, elle attend son intégration dans la Haute Loire depuis 5 ans.
- Madame DESPRES Marlène, a obtenu son EXEAT des Bouches du Rhône, elle attend son intégration dans la Haute-Loire depuis 4 ans
- Madame GIRAUD Jessica, elle attend son intégration dans la Haute-Loire depuis 2 ans

Aussi ne serait-il pas envisageable d'accepter les INEAT de nos collègues afin de pouvoir accorder aux professeurs des écoles du département leur demande de temps partiel à 50% ?

Veuillez agréer, Madame l'Inspectrice Académique, l'expression de notre entière considération

Vincent DELAUGE
Secrétaire Départemental SNUDI FO